

Compte-rendu du Comité syndical

Séance n°4

lundi 26 janvier 2009 à 17h30
Salle des Halles à Janzé

Étaient présents :

M. BACHELOT Michel, Délégué de la CC du Canton de Guichen
M. CHAPON Louis, Délégué de la CC Au Pays de la Roche aux Fées
Mme CLOUET Michelle, Suppléante de la CC Au Pays de la Roche Aux Fées, représentant M. GILHODES Frédéric
Mme DELFAU Christiane, Suppléante de la CC du Canton de Guichen, représentant Mme NICOT Anne
M.DERVAL Patrick, Délégué de la CC Moyenne Vilaine et Semnon
M. HILLIGOT Jean-Paul, Délégué de la CC Moyenne Vilaine et Semnon
M. JEGU Pierre, Délégué de la CC Au Pays de la Roche aux Fées
M.KERJOUAN Dominique, Déléguée de Vitré Communauté
M. MAHAIS Christophe, Délégué de Vitré Communauté
M. MELLET Yvon, Délégué de la CC Moyenne Vilaine et Semnon
Mme MORIN Marie-Christine, Déléguée de la CC Pays Guerchais
M. PLESSIS André, Délégué de Vitré Communauté
M. TALIGOT Jean-Yves, Délégué de Vitré Communauté
M. TESSIER Alain, Délégué de la CC Au Pays de la Roche aux Fées
M. TROUBOUL Jean-Paul, Délégué de la CC Moyenne Vilaine et Semnon

Étaient excusés :

M. BOUVET Alain, Délégué de Vitré Communauté
M. CHASLES Paul, Délégué de la CC du Canton de Guichen
Mme GALIPOT Frédérique, Déléguée de la CC du Canton de Guichen
M.GILHODES Frédéric, Délégué de la CC Au Pays de la Roche aux Fées, représenté par Mme Michelle CLOUET
Mme GODELOUP Janine, Déléguée de Vitré Communauté
Mme MEHAIGNERIE Mariannick, Déléguée de Vitré Communauté
Mme Anne NICOT, Déléguée de la CC du Canton de Guichen, représentée par Mme Christiane DELFAU
M. OLLIVIER Joseph, Délégué de la CC Pays Guerchais

Participaient à la réunion :

Jean Michel BLIN, Arlette BRIEUC, Chantal DANAIRE, Max DE CONIAC, Eric GROSBOIS,
Marie-Zaïg LE BAIL, Bernard MAIGNAN, Grégory TROLEY (Comité Local du tourisme),
Nolwenn BATAIS, Nadia KERLOCH, Gaëlle PORNON (équipe technique du Pays touristique).

La séance du jour a pu se tenir légalement puisque, en présence de 13 délégués et deux suppléants sur 21 membres du Comité syndical du Pays touristique des Portes de Bretagne, le quorum a été atteint.

M. Yvon MELLET, Président de la Communauté de communes de Moyenne Vilaine et du Semnon, ouvre la séance et remercie les personnes présentes de leur participation.

M. Christophe MAHAIS est désigné secrétaire de séance.

* Décisions prises par le Bureau (du 6/10/2008 au 8/12/2008)

Le compte-rendu du bureau syndical, qui s'est réuni en date du 8 décembre 2008, a été transmis aux membres du bureau syndical.

M. le Président revient sur les principaux sujets qui ont été évoqués lors de cette séance du bureau :

➔ Projets de programme d'actions 2009

Les membres du bureau ont été invités à s'exprimer sur les propositions d'actions 2009

Dossier Plan lumière : il est indiqué que les nouvelles modalités de financement des mises en lumière seront transmises aux communes en début d'année 2009 avec l'invitation à participer à l'éductour. Il est suggéré d'inviter les EPCI du territoire à avoir une politique financière incitative vis à vis des communes pour qu'elles réalisent les mises en lumière, notamment sur le secteur de l'ACSOR, mais plus généralement pour compenser la diminution prévisible des subventions.

Session de sensibilisation au tourisme durable : plusieurs membres du bureau suggèrent de faire appel à des intervenants de structures financées par les collectivités. Par exemple la communauté de communes de Moyenne Vilaine et Semnon subventionne une association qui fait du conseil en économie d'énergie. Il est convenu de faire appel en priorité aux structures du territoire qui pourront faire des interventions gracieusement afin de limiter les coûts des sessions de sensibilisation, sous réserve que ces interventions soient adaptées au domaine du tourisme.

Document de promotion sur la randonnée : un membre du bureau mentionne que l'appellation « topoguide » est déposée par la FFRP.

Label Tourisme et Handicap : il est précisé que ce type de formation a déjà été proposé aux prestataires touristiques situés sur la Communauté de communes du Pays de la Roche aux Fées dans le cadre du label développé sur ce territoire.

D'autre part, le Pays touristique participe au salon Autonomic qui a lieu tous les deux ans à Rennes.

Plan qualité hôtellerie de plein-air : il est demandé que les résultats des audits réalisés en 2005 sur les campings municipaux du territoire du Pays touristique soient envoyés de nouveau dans les mairies concernées.

Site Internet : il est précisé que le site Internet sera conçu de façon à ce que l'équipe du Pays touristique puisse réaliser en interne des mises à jour régulière.

Stand pour les salons touristiques : il est demandé que les services du Pays touristique se renseignent sur les coûts de réalisation du mobilier nécessaire pour être présent sur les salons (banques d'accueil, présentoirs à documents, tabourets). En effet, il serait peut-être plus intéressant d'en acquérir plutôt que d'en louer chaque année. Il faudra veiller à ce que ce matériel soit transportable dans le véhicule du Pays touristique.

➔ Information sur l'assemblée générale constitutive du Comité Local du Tourisme

L'assemblée générale constitutive du Comité Local du tourisme aura lieu le lundi 15 décembre prochain à 18h30 à la Mairie de Piré-sur-Seiche, à l'initiative des 5 membres fondateurs de l'association : Mme LE BAIL, MM. ROHR, TROLEY, FOUCHET et DE CONIAC.

420 acteurs touristiques du territoire ont été destinataires d'une invitation à participer à cette réunion et à adhérer au Comité Local du tourisme du Pays touristique des Portes de Bretagne. La cotisation annuelle a été fixée à 20 € pour l'année 2009. Vous trouverez ci-joint un exemplaire du dossier d'adhésion.

Parmi les acteurs du tourisme :

- 5 structures d'accueil et information touristique
- 119 propriétaires d'hébergement (hôtels, hôtels-restaurants, gîtes et chambres d'hôtes)
- 149 restaurants
- 35 équipements touristiques culturels, sportifs ou de loisirs
- 59 producteurs locaux
- 4 propriétaires offrant de la location de salles
- 11 artistes et artisans d'arts
- 19 associations de randonneurs ou organisatrices d'événementiels
- 12 organismes offrant divers services touristiques (autocaristes, agents de voyages, loueurs de vélo, bateaux, campings-cars).

Les membres du Comité syndical, ainsi que les Présidents des E.P.C.I du territoire ont été invités à participer à cette assemblée générale.

➔ Information sur la réunion de réseau des OT-SI

Afin de contribuer au renforcement de la mise en réseau des offices de tourisme et syndicats d'initiative du territoire, majoritairement tenus par des bénévoles, et de favoriser la concertation sur les actions en cours ou en projet, le pays touristique réunit une à deux fois par an les techniciens et bénévoles de ces structures. Sont également invités à participer les services tourisme du pays des Vallons de Vilaine et de la Communauté de communes Au Pays de la Roche aux Fées, ainsi que le pays touristique de Châteaubriant en tant que partenaire ponctuel sur certaines opérations. Ces réunions permettent de dresser un bilan de la saison passée et d'échanger sur les actions menées en partenariat.

La dernière réunion s'est déroulée **le 19 novembre 2008** ; étaient présents Jean-Marie Dutemple (SI de Messac-Guipry), Agnès Bouyaux (SI de Bain-de-Bretagne), Chantal Doré et Dominique Bellanger (SI Martigné-Ferchaud), Magali Revault (OT Pays de Vitré), Audrey Kermegant (CC Pays de la Roche aux Fées), Aurélie Martel (pays des Vallons de Vilaine) ; étaient excusés Hubert Delorme (OT Pays Guerchais), Erwan Detoc (SI Martigné-Fd) et Anne Bailleul (pays de Châteaubriant).

Les sujets à l'ordre du jour étaient relatifs, d'une part aux actions de promotion du Pays touristique envisagées en 2009 (participations aux salons du tourisme, nouveaux documents de promotion, éductour à l'attention des professionnels et des élus), d'autre part à la création du Comité Local du Tourisme.

Une prochaine réunion devrait avoir lieu au 1^{er} trimestre 2009 pour poursuivre les échanges sur les actions promotionnelles (agenda des manifestations, diffusion de la documentation...) et sur les projets d'actions de chaque structure.

Les membres du Comité syndical ont pris acte des travaux du bureau.

✕✕ Décisions prises par le Président (du 6/10/2008 au 26/01/2009)

➔ Reprise du travail à temps partiel de Mme Céline OGER

Mme Céline OGER, secrétaire-comptable du syndicat mixte, en congé parental depuis 6 mois, reprendra son travail à compter du 12 mars 2009. Elle a sollicité un temps partiel à 50 %, ce qui a été accepté par M. le Président. Le temps de travail de Mme Céline OGER sera réparti sur 4 jours : les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

➔ Rupture du contrat Missions Collaborateurs avec Groupama

Il a été demandé à Groupama de résilier le contrat Missions collaborateurs à compter du 1^{er} janvier 2009, celui-ci ne répondant plus aux besoins du Pays touristique, depuis l'acquisition du véhicule de service.

Le contrat Missions collaborateurs garantissait les dégâts provoqués sur les véhicules personnels des salariés et des élus du syndicat mixte pour des déplacements à titre professionnel ou dans le cadre de leur fonction d'élus du syndicat mixte.

➔ Demande de subvention au Conseil général

Comme chaque année, une demande de subvention groupée des Pays touristiques d'Ille et Vilaine a été transmise à M. le Président du Conseil général. La subvention sollicitée pour le fonctionnement de chacun des Pays touristique est de 17 750 €.

Vous trouverez en annexe B une copie de ce courrier.

➔ Commande du panneau d'exposition

Conformément à la décision du Comité syndical en date du 6 octobre 2008 de refaire un panneau d'exposition (celui représentant la carte du territoire), le Pays touristique a lancé une consultation auprès de 4 entreprises : Kalengo à Evry, Expo Visions à Toulouse, LRCG à Cesson-Sévigné et Media Visuel à Caen. Ces dernières ont toutes adressé une ou deux offres dans les délais impartis.

Après l'étude comparative des propositions, l'offre de Media Visuel a été retenue pour un coût de prestation totale de 383.22 € TTC.

Afin de permettre son utilisation pour le Salon du tourisme Rennes, ce panneau d'exposition devrait être livré au plus tard le 28 janvier 2009.

➔ Site Internet : lancement de la consultation

Conformément au souhait du Comité Syndical de refondre le site Internet en 2009, et en vue d'obtenir un coût plus précis de la dépense pour l'inscription au budget 2009, la consultation a été lancée en fin d'année 2008. Pour ce faire, une réunion de travail a eu lieu le 11 décembre avec M. Mahais (Comité Syndical) et Mme Pionnier (CDT 35) pour définir le projet et permettre de rédiger le cahier des charges accompagnant les demandes de devis.

Sept prestataires (MBA Multimédia à Vern-sur-Seiche, Ouest Online à Cesson-Sévigné, Double V à St-Jean-sur-Vilaine, ID L'Agence à Vitré, Start Up Communication à Fougères, ACELI à Vitré et Faire-Savoir à St-Quay Perros) ont été destinataires du cahier des charges (annexe C), avec un délai de réponse jusqu'au 23 janvier 2009.

Les membres du Comité syndical ont pris acte des décisions de M. le Président.

*** Décisions à prendre

→ Approbation du compte rendu du Comité Syndical du 06/10/2008

Le compte rendu de la réunion du comité syndical du 29 mai 2008 a été transmis aux membres du Comité Syndical.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical, à l'unanimité ont approuvé ce compte-rendu.

→ Délégués titulaires et suppléants à la FRPAT

Le conseil d'administration de la Fédération Régionale des Pays touristiques (FRPAT) est composé d'un membre désigné par chacun des 31 Pays touristiques bretons.

M. le Président suggère que M. Pierre JEGU, 1^{er} vice-Président, soit délégué titulaire et M. Jean-Paul TROUBOUL, délégué suppléant.

M. Pierre JEGU est élu à l'unanimité des membre du comité syndical, délégué titulaire à la FRPAT Bretagne.

M. Jean-Paul TROUBOUL est élu à l'unanimité des membres du comité syndical, délégué suppléant à la FRPAT Bretagne.

→ Règlement intérieur du Syndicat Mixte : remarques de M. le Préfet

Suite à la délibération du comité syndical du 6 octobre 2008 adoptant le règlement intérieur du Syndicat Mixte, M. le Préfet a fait des observations.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical décident :

- de supprimer le chapitre IV du titre I
- de modifier le 1^{er} paragraphe du chapitre VIII du titre I en ces termes : « les séances du comité syndical sont publiques. Néanmoins à la demande du Président ou de 5 délégués, le comité syndical peut décider, sans débat, à la majorité absolue de ses membres présents ou représentés, qu'il se réunit à huit clos »
- de modifier le titre du chapitre XII du titre I par « Questions orales et police de séance » et d'ajouter le texte suivant en début de chapitre : « Lors de chaque séance du comité syndical, les délégués peuvent poser des questions orales auxquelles le président répond ou fait répondre par les personnes compétentes. Si le nombre, l'importance ou la nature des questions orales le justifie, le président peut décider de les traiter dans le cadre d'une séance du comité syndical spécialement organisée à cet effet. Si l'objet des questions orales le justifie, le président peut décider de les transmettre pour examen aux commissions concernées. Chaque membre du comité syndical peut adresser au président des questions écrites sur toute affaire ou tout problème concernant le syndicat et ses actions ».

→ Débat d'orientations budgétaires

Un document synthétique présentant le compte administratif 2008 et des propositions d'orientations budgétaires, notamment sur le programme d'actions 2009, a été transmis aux membres du Comité Syndical, afin d'entamer le débat d'orientations budgétaires.

Il est indiqué que le projet de programmes d'actions a été discuté par le bureau syndical, réuni le 8 décembre 2008.

Les résultats de l'exercice 2008 sont les suivants :

en section de fonctionnement :

recettes (360 926,88 €) – dépenses (306 247,68 €) = 54 679,20 €

en section d'investissement :

recettes (27 190,70 €) – dépenses (53 233,52 €) = - 26 042,82 €

soit un excédent sur l'exercice 2008 de 28 636,38 €

Il est précisé que le compte administratif 2008 intègre deux mois de comptabilité associative, dans la mesure où le syndicat mixte du Pays touristique des Portes de Bretagne a été créé dans le courant de février 2008. Ces sommes globalisées sont inscrites à l'article 62878 en dépenses et à l'article 7478 en recettes de la section de fonctionnement.

Il est proposé que le budget 2009 soit préparé sur une base de cotisation des EPCI inchangée, c'est à dire 1€ par habitant. Les projets d'actions sont ensuite présentés et débattus.

Les membres du comité syndical prennent acte de la présentation des orientations générales du budget 2009.

**** Informations

➔ Document d'appel et carnet de route 2009

Concernant le dossier financier de cette opération, contrairement à ce qui avait été présenté en bureau du 8/12/08, à savoir une impression sur papier recyclé pour un coût de 7 259,36 € TTC, il a été décidé par M. MELLET de conserver le papier « couché demi-mat » pour des raisons de qualité graphique, engendrant une économie de 500 € sur le total de l'opération : 6 758,31 € TTC.

Par ailleurs, une demande de subvention auprès du Conseil général d'un montant de 1 192,80 € (correspondant à 20 % du montant HT) a été adressée en décembre. Les modalités des aides changent à partir de cette année, aussi la subvention versée devrait être diminuée de 10 %, la ramenant à 1 073,52 € (18 % du montant HT).

Conformément au planning de réalisation des éditions 2009, le nouveau document d'appel et le carnet de route devraient être livrés au plus tard le 28 janvier, afin de permettre leur diffusion sur le salon du tourisme de Rennes qui se déroule du 30 janvier au 1^{er} février (invitation jointe au dossier).

➔ Formation Tourisme et Handicap

Conformément à la décision du Comité syndical en date du 6 octobre 2008, le Pays touristique a retenu le cabinet DR Consultant pour la tenue d'une journée de formation sur l'accueil des personnes en situation de handicap. Cette session se tiendra le lundi 2 février 2009 à la Maison de la Roche aux Fées à Essé.

➔ Partenariat avec le CDT pour la mise en place d'un « pass habitants »

Dans le cadre de son nouveau schéma de développement touristique, le Département a inscrit une action visant à « renforcer le lien entre le territoire, ses habitants et l'accueil touristique » qui passe par la création d'une carte ambassadeur pour les habitants d'Ille-et-Vilaine. Il s'agit d'encourager les habitants à visiter leur département et à le faire découvrir à leur famille et leurs amis.

Cette action sera mise en place dès le printemps 2009, et d'ores et déjà les équipements de loisirs et les hébergements du territoire du Pays touristique des Portes de Bretagne ont reçu un courrier (co-signé par le CDT et le PTPB) leur proposant d'entrer dans la démarche. Elle consiste à faire une offre tarifaire ou à proposer un avantage aux habitants d'Ille-et-Vilaine : offre valable, sur présentation, dans un premier temps (du 01/04 au 30/06) du coupon détaché du « Nous Vous Ille » distribué en mars 2009, et dans

un second temps, sur présentation de la carte ambassadeur qui sera délivrée par le CDT à partir de juillet 2009.

➔ Bienvenue au Pays : site Internet et label Crêperie Gourmande

✓ Site Internet Bienvenue au Pays

Plusieurs Fédérations Régionales de Pays touristiques se sont regroupées afin de créer un site national "Bienvenue au Pays" dont l'objectif est de promouvoir les établissements labellisés "Restaurant du Terroir", "Crêperie Gourmande" et "Café de Pays" : <http://bienvenueaupays.fr> est le portail commun aux différentes régions concernées par ces démarches et <http://bretagne.bienvenueaupays.fr> est le site breton.

Ce site, qui se veut convivial (couleurs, graphismes, photos des professionnels...) et dynamique, est constitué des rubriques suivantes : actualités (Café de Pays en Fête...), offre cartographiée avec accès aux fiches descriptives et illustrées de chaque établissement (photos, texte accroche, noms des producteurs, coordonnées...), et présentation des concepts des trois labels. A l'avenir des vidéos enrichiront le site.

Le Pays touristique a contribué à l'illustration de ce site Internet en transmettant à la FRPATB plusieurs photos pour chacun des 11 professionnels locaux concernés selon 3 thèmes : assiette(s) composée(s), établissement (vue intérieure et extérieure) et le professionnel.

✓ Nouvelle labellisation Crêperie Gourmande

La crêperie « *la Gourmandise* » à Vitré avait obtenu le label Crêperie Gourmande en novembre 2007. Depuis, les gestionnaires ont changé et cette labellisation était donc remise en cause. Mlle CLERAUX et M. DUGUEPEROUX, les nouveaux gestionnaires, ont souhaité intégrer eux aussi le label. Ils ont ainsi participé à une formation puis reçu un audit "mystère" et obtenu le label suite au Comité régional de labellisation du 14 décembre dernier.

✓ Goûter des Crêperies Gourmandes

A l'initiative des professionnels labellisés Crêperies Gourmandes, le CRT Bretagne, la FRPATB et les relais du Secours Populaire organisent le 2 février 2009 le goûter des Crêperies Gourmandes à l'occasion de la Chandeleur. Des goûters seront ainsi offerts aux enfants dans les 28 crêperies gourmandes participantes dont « *l'Auberge du Château* » à Vitré.

Le Pays touristique assurera la promotion locale de cette opération auprès des médias, des partenaires et de la Ville de Vitré.

L'ordre du jour étant épuisé, il n'y a plus de questions, M. Yvon MELLET, Président, propose de lever la séance et remercie les membres du Comité syndical de leur participation.



Signatures des membres du Comité Syndical

M. Michel BACHELOT

Communauté de communes du Canton de Guichen

M. Dominique KERJOUAN

Vitré Communauté

M. Alain BOUVET

Vitré Communauté

M. Christophe MAHAIS

Vitré Communauté

M. Louis CHAPON

Communauté de communes Au Pays de la Roche aux Fées

Mme Maryanick MEHAIGNERIE

Vitré Communauté

M. Paul CHASLES

Communauté de communes du Canton de Guichen

M. Yvon MELLET

Communauté de communes de Moyenne Vilaine et Semnon

M. Patrick DERVAL

Communauté de communes de Moyenne Vilaine et Semnon

Mme Marie-Christine MORIN

Communauté de communes du Pays Guerchais

Mme Frédérique GALIPOT

Communauté de communes du Canton de Guichen

Mme Anne NICOT

Communauté de communes du Canton de Guichen

M. Frédéric GILHODES

Communauté de communes Au Pays de la Roche aux Fées

M. Joseph OLLIVIER

Communauté de communes du Pays Guerchais

Mme Janine GODELOUP

Vitré Communauté

M. André PLESSIS

Vitré Communauté

M. Jean-Paul HILLIGOT

Communauté de communes de Moyenne Vilaine et Semnon

M. Jean-Yves TALIGOT

Vitré Communauté

M. Pierre JEGU

Communauté de communes Au Pays de la Roche aux Fées

M. Alain TESSIER

Communauté de communes Au Pays de la Roche aux Fées

M. Jean-Paul TROUBOUL

Communauté de communes de Moyenne Vilaine et Semnon